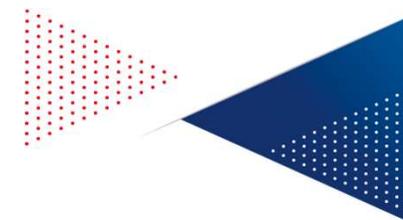


COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE FFE3 2024-2025



Nom Prénom Arbitre	Classement	Affectation
SALEMME MARION	1	FFE2
GILLOUX MARIE	2	FFE2
GUILLAUME ANAIS	3	FFE3
MONGIAT JADE	4	FFE3
LEMPEREUR LUCIE	5	FFE3
DE ALMEIDA MARINA	6	FFE3
BOUCHARD AMANDINE	7	FFE3
PERRET LAUREN	8	FFE3
PRIGNON MARIE	9	FFE3
AGGOUNE CYDELLE	10	FFE3
LAREDJ LAMIA	11	FFE3
TEIXEIRA MILA	12	FFE3
HARROUCH LOUBNA	13	FFE3
GUIOSE THAIS	14	LIGUE
ORDONEZ GOMEZ OCEANE	15	LIGUE

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.